



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

de région Bourgogne-Franche-Comté

Arrêté

**portant nomination des membres du jury à l'examen des différentes options du
certificat d'aptitude professionnelle agricole pour la session d'examen de juin
2025, pour la MIREX Nord-Est**

Le directeur (trice) régional (e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles D. 811-148 à D. 811-148-6 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole, notamment ses articles 2 et 3 ;

Vu l'avis du 6 septembre 2024 d'ouverture pour l'année scolaire 2024-2025 de sessions d'examens en vue de l'attribution de divers diplômes de l'enseignement technique ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2024 portant nomination des présidents de jurys et présidents adjoints de jury de l'examen du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) toutes spécialités pour la session d'examen 2024-2025 pour les régions Ile de France, Hauts de France, Grand est, Bourgogne Franche Comté ;

Vu l'arrêté de nomination du 1^{er} septembre 2020 de Madame Marie-Jeanne FOTRE-MULLER en qualité de directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

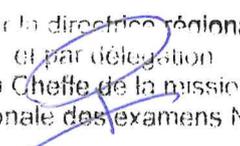
Vu l'arrêté de subdélégation du 29 octobre 2024 à Madame Marie-Catherine ARBELLOT-DE-VACQUEUR en sa qualité de cheffe du service régional de la formation et du développement de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Arrête

Article 1 : Les membres du jury d'examen des différentes options du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) sont désignés en annexe 1 du présent arrêté.

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui est publié sur le site internet de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 23 mai 2025

Pour la directrice régionale
et par délégation
La Cheffe de la mission
interrégionale des examens Nord-Est

Patricia FORET

**La Directrice Régionale, par délégation
La cheffe du service régional
de la formation et du développement**